



Option « Passeur de mémoires »

12 MESURES
POUR LE LYCÉE
PROFESSIONNEL

« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage,
on vit ensemble » Simone Veil

Mesure 3 : Permettre aux élèves de choisir des options

Rentrée scolaire 2024 : application dans tous les lycées professionnels

Elèves concernés



- CAP et bac pro
- Choix effectué à la rentrée scolaire
- Obligation d'assiduité
- Pas de classe intégrale inscrite d'office
- Panachage inter-classes recommandé

Professeurs compétents



- PLP LHG
- PLP des disciplines professionnelles
- Le professeur documentaliste

Programme ?



- Aucun (cf. fiche Éduscol « Histoire et mémoire »)
- Pistes recommandées :
 - Lien avec les programmes d'histoire et notamment de première bac pro
 - Lien avec les programmes d'EMC
- Concours national de la résistance et de la déportation
- Concours La Flamme de l'égalité
- Le concours Bulles de mémoires
- Les journées commémoratives nationales



Horaires

- 24 heures / année
- Part fonctionnelle utilisée pour le professeur volontaire

Un projet dans le cadre du chef d'œuvre est envisageable



Partenariat : le Mémorial de la Shoah, le Mont Valérien, le Panthéon, lieux et monuments de mémoire locaux



Alexandre BARON, IEN LHG
Bruno GIRARD, IEN LHG



Contacts